



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 28 avril 2016

Membres du Bureau en exercice : 29

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.2.1, 1.2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 5.1, 6.1.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h05.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'au 1.2.2), Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI (à partir du 3.1), Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 3.1), M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Emmanuel DUMONT (à partir du 1.1.5)

Etaient absents : M. Alain BLESSEMILLE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, M. Pierre CONTOZ

Secrétaire de séance : M. Alain LORIGUET

Procurations de vote :

Mandants : JP. MICHAUD, A. POULIN, P. CONTOZ

Mandataires : M. DONEY, F. PRESSE, D. HUOT

Délibération n°2016/003189

Rapport n°4.1 - Cité des plantes 2016 - Demande de subvention de la Société d'horticulture de Franche-Comté (SHFC) et des amis des jardins botaniques

Cité des plantes 2016 - Demande de subvention de la Société d'horticulture de Franche-Comté (SHFC) et des amis des jardins botaniques

Rapporteur : Daniel HUOT, Conseiller communautaire délégué
Commission : Développement durable

Inscription budgétaire	
BP 2016 « Actions de sensibilisation à l'environnement »	Montant prévu au BP 2016 : 10 000 € (enveloppe) Montant de l'opération : 600 €

Résumé :

La nouvelle édition de la Cité des plantes, portée par la Société d'horticulture de Franche-Comté et des amis des jardins botaniques (SHFC), aura lieu le 30 avril 2016. Organisée autour de différents stands, ateliers et animations, elle est l'occasion de sensibiliser le grand public sur la biodiversité et le patrimoine végétal.

Le projet présenté répondant aux critères fixés par le Grand Besançon, dans le cadre de son règlement du fonds « Actions de sensibilisation au développement durable », il est proposé d'attribuer à la SHFC une subvention de 600 € pour la réalisation de la Cité des plantes 2016.

I. Bilan de l'édition 2015

La Cité des plantes est née d'une volonté commune de la Société d'horticulture de Franche-Comté et des amis des jardins botaniques (SHFC), de la Ville et du Jardin botanique de Besançon de promouvoir la connaissance du patrimoine végétal, et de sensibiliser le public à la préservation de la biodiversité.

La Cité des plantes 2015 s'est tenue le 25 avril, promenade Micaud à Besançon, sur le thème du sol. 17 partenaires et exposants ont pu faire découvrir au public le monde végétal à travers des expositions, des animations, des expériences et des dégustations.

La diffusion de l'information a été relayée par plusieurs médias (presse, affichages, cartons d'invitation, banderoles...).

II. Présentation de l'opération « Cité des plantes 2016 »

A/ Déroulement

La manifestation est programmée le 30 avril prochain, sur la promenade Micaud à Besançon. Les stands et animations évoluent autour de la thématique retenue pour cette nouvelle opération : « les légumineuses ». 2 500 visiteurs sont attendus.

Réunissant de nombreux partenaires (associations, spécialistes de l'horticulture et du maraîchage, collectivités...), l'édition accueille les visiteurs autour d'ateliers, de stands-découverte et de conférences.

Parmi les spécialistes, seront notamment présents :

- les membres fondateurs :
 - Société d'horticulture de Franche-Comté et des amis des jardins botaniques (rempotage d'orchidées, art floral),
 - Direction des espaces verts, sportifs et forestiers de la Ville de Besançon et la Petite école dans la forêt,
 - Jardin botanique de l'université de Franche-Comté et de la Ville de Besançon,

- les associations :
 - Acanthe (promotion et connaissance des jardins),
 - Atelier de Briguyl (art végétal),
 - Atelier de vannerie,
 - ATMO Franche-Comté,
 - Association bisontine de pomologie,
 - Conservatoire botanique national de Franche-Comté-Observatoire régional des invertébrés (CBNFC-ORI),
 - CPIE du Haut-Doubs,
 - ECHEL (promotion du développement local et solidaire par la participation volontaire à l'aménagement, la sauvegarde et l'animation des espaces de vie),
 - FREDON Franche-Comté,
 - Jardins et vergers familiaux de Besançon et alentours,
 - Kokopelli,
 - Pôle relais-tourbières,
 - Safran de Goux,
 - Société botanique de Franche-Comté,
 - Société d'histoire naturelle du Doubs,
 - Syndicat apicole du Doubs,
 - Trivial-Compost,
- autres :
 - Musée des maisons comtoises de Nancray,
 - Maraîchers de Clerval,
 - Pavillon des sciences de Montbéliard,
 - Tourneurs sur bois et Jardiniers de France.

En complément, des visites du Jardin des sens et la présentation des massifs floraux de la promenade seront commentées par les agents de la Direction des espaces verts, sportifs et forestiers de la Ville de Besançon.

L'information et la communication se font par l'intermédiaire de flyers distribués dans les commerces, de banderoles mise en place dans les lieux habituels de la ville de Besançon, d'un communiqué de presse auprès des médias locaux.

B/ Plan prévisionnel de financement de l'action

DEPENSES (en € HT)		RECETTES (en €)	
Préparation, animation de la démarche (frais de personnel)	8 200	Autofinancement SHFC	3 000
Conception et impression des outils de communication (affiches, flyers, étiquettes stands)	1 000	Bénévolat valorisé SHFC	3 000
Achat de matériel (plantes, terreau)	800	Autres subventions	
Assurances	200	Ville de Besançon (prestations en nature : prêt de matériel, installation, manutention, communication, fleurissement, nettoyage, alimentation électrique)	5 450
Stands (montage/démontage) : location, frais de personnel, alimentation électrique	5 000	Jardin botanique (prestations en nature : prêt de matériel et animation)	1 750
		Grand Besançon*	2 000
TOTAL DEPENSES	15 200	TOTAL RECETTES	15 200

*Pour cette action, la SHFC sollicite une aide financière de 2 000 € auprès du Grand Besançon.

III. Proposition

Le projet présenté par la SHFC répond aux critères d'éligibilité arrêtés dans le fonds « Actions de sensibilisation au développement durable ».

Conformément aux dispositions du règlement, le calcul de la subvention est défini dans les termes suivants :

Subvention CAGB			
Dépenses totales	Assiette éligible	Taux appliqué	Total
15 200 € HT	3 000 €	20 %	600 €
TOTAL Subvention CAGB			600 €

Dans ce contexte, il est proposé d'accompagner la SHFC et de lui attribuer une subvention de 600 €.

Conformément à l'article 5 du règlement du fonds, ce montant constitue un plafond et sera ajusté au vu de l'état récapitulatif des dépenses effectuées et des subventions perçues.

Mme F. PRESSE et M. P. CONTOZ, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- prend connaissance du déroulement de l'édition 2016 de la Cité des plantes,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 600 € à la Société d'horticulture de Franche-Comté et des amis des jardins botaniques (SHFC) pour la réalisation de cette opération.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 10 MAI 2016



Contrôle de légalité